

COMPTE RENDU DE LA REUNION GENERALE DES CLUBS

DISTRICT TERRIEN

Samedi 14 mai 2022



Présents : Mmes : D. GRUSZCZYNSKI, présidente du Comité du Nord, N. MOREAU, V. VERVAECK.

Mrs : S. BAYART, M. SOETAERT, B. VANHAMME, P.DELECROIX, C. ETIENNE, S. HERBAUT, B. VERKINDT, A. RACHEM.

Invités d'honneur : monsieur André BUTSTRAEN, 7^{ème} adjoint aux sports et politiques du bien-être de la ville de Lomme et monsieur Bernard LECLERCQ, président du club de LOMME BC

Invitées : Mmes N. THIRLOIT, F. MANIA

Le président ouvre la réunion à 10h et remercie les clubs de s'être déplacés ce samedi matin.

Il rappelle que ce début d'année a été marqué par la disparition de notre ami Didier HOCHARD. Aimé et connu de tous, Didier laisse un grand vide au sein du District Terrien et du Comité du Nord. Il rappelle qu'il a pris la relève de Didier jusqu'à la fin de saison. Monsieur Stéphane HERBAUT souligne que Didier était un leader qui faisait confiance aux membres du comité du district.

Le président souligne qu'il a fallu malgré sa disparition faire en sorte que la machine « District Terrien » tourne. C'est pourquoi il a décidé de prendre la place de Didier jusqu'à la fin de saison.

Le président remercie très chaleureusement monsieur Bernard LECLERCQ, président de LOMME BC qui a répondu favorablement à la demande du District Terrien pour organiser cette réunion à Lomme.

Clin d'œil à notre ami Didier dont il a toujours été l'un de ses licenciés.

Le président du District Terrien remet un souvenir en remerciement pour l'accueil des clubs.

Monsieur Stéphane HERBAUT laisse ensuite la parole à monsieur André BUTSTRAEN, adjoint aux sports et politiques du bien-être de la ville de Lomme.

Monsieur BUTSTRAEN rappelle que monsieur Didier HOCHARD a toujours fait la part des choses dans toutes les décisions qu'il a prises quand bien même il a toujours eu, au fond de son cœur, une grande place pour le club de Lomme.

Monsieur BUTSTRAEN remercie le District Terrien d'avoir choisi Lomme pour cette assemblée et remercie également les dirigeants qui se sont déplacés pour toutes les actions menées vis-à-vis des jeunes et souligne la place des bénévoles au sein des associations et les en remercie.

Monsieur Stéphane HERBAUT remet un souvenir du District Terrien à monsieur BUTSTAEN.

Monsieur Bernard LECLERCQ, président de LOMME BC ne souhaite pas prendre la parole. Monsieur Stéphane HERBAUT le remercie et le félicite pour les efforts et la réactivité pour organiser cette assemblée et lui remet également le trophée du District Terrien.

Madame Dorienne GRUSZCZYNSKI, présidente du Comité du Nord prend la parole et souligne que le Comité du Nord a été lourdement touché par le départ de Didier HOCHARD (vice-président du Comité du Nord) et Marc DELFORGE (médecin du Comité du Nord). Elle précise qu'un hommage appuyé aura lieu lors de l'assemblée générale des clubs du Comité du Nord le samedi 11 juin à Cappelle-la-Grande.

Madame Dorienne GRUSZCZYNSKI est fière des clubs au regard des difficultés qui ont jalonné la saison qui va enfin à son terme et remercie madame Véronique VERVAECK pour la disponibilité de tous les instants dont elle a fait preuve toute la saison

Madame Dorienne GRUSZCZYNSKI confirme 3 points :

- reconduction du « pass sport » pour la saison prochaine
- 40 000 nouveaux adhérents . Si nouveaux dirigeants au sein d'un club, il y aura 10 socles gratuits.
- services civiques : 31 mai dernier délai

Monsieur Stéphane HERBAUT revient sur la disparition de monsieur Didier HOCHARD et présente aux licenciés présents dans la salle la plaque qui a été réalisée en son hommage et qui sera donnée à son épouse.

Il rappelle également que monsieur Jean-Michel BRANDT a quitté le bureau du District Terrien d'un commun accord avec Didier et tient à nouveau à remercier Jean-Michel pour le travail qu'il a effectué. Dans l'urgence de la situation, monsieur Bernard VERKINDT s'est proposé pour le remplacer.

Suite aux restructurations au sein du District Terrien, deux postes sont à pourvoir. Pour ce faire, monsieur Jean-Philippe DIAZ et monsieur Romain KALLAS se sont portés volontaires.

Leurs candidatures ont été présentées aux clubs présents, validées à l'unanimité.

Monsieur Stéphane HERBAUT leur demande de rejoindre les membres du bureau du District Terrien et les remercie très chaleureusement.

COMMISSION COUPE MAILLARD :

Monsieur Philippe DELECROIX reprend le rapport qui a été donné avant la séance et rappelle que les clubs finalistes doivent remplir la liste des joueurs qui participeront aux finales.

Il propose également de modifier la coupe Maillard. Celle-ci gardera l'intitulé « coupe Maillard » pour les garçons tandis que pour les filles elle portera le nom de « coupe

Hochard ». L'ensemble des représentants des clubs répondent favorablement à cette proposition.

Monsieur Philippe DELECROIX souhaite prendre un repos bien mérité et remercie toute l'équipe du district pour l'esprit de camaraderie qui y règne et remercie également les représentants des clubs avec qui il y a toujours eu un respect et une confiance mutuelle.

Il remercie également Natacha et Flavie pour leur travail et leur disponibilité permanente et précise que ce sera monsieur Maxime SOETAERT qui le remplacera dans ses fonctions.

Monsieur Stéphane HERBAUT le remercie pour toutes ces années passées au service des clubs et remercie également son épouse et leur souhaite une bonne continuation et une excellente retraite.

COMMISSION COUPE VERCAEMER :

Madame Nadine MOREAU est très contente de la saison qui s'est très bien déroulée au niveau de la coupe «Vercaemer» est précise que les finales se tiendront à Chéreng le week-end du 21 et 22 mars 2022.

Elle va essayer de mettre un calendrier plus favorable pour la saison prochaine.

COMMISSION SPORTIVE :

Madame Véronique VERVAECK annonce à l'assemblée qu'elle s'est portée volontaire pour assurer la présidence du District Terrien et souligne à nouveau la tristesse suite aux départs de messieurs Marc DELFORGE et Didier HOCHARD. Elle rappelle à tous le côté généreux et humain de Didier avec qui elle a cheminé pendant de longues années.

Madame VERVAECK précise que les finales se joueront à Armentières les 18 et 19 juin 2022.

Elle rappelle également la règle des 2/3 : un joueur non brûlé qui aura participé à **UNE** rencontre en **CHAMPIONNAT DE NIVEAU SUPERIEUR (Régional, Départemental ou District) ou de NIVEAU D'AGE SUPERIEUR** ne peut jouer dans la phase finale **DISTRICT** que s'il a disputé les 2/3 des rencontres de l'équipe considérée, cette dernière ne pouvant être que la 1^{ère} réserve et ce, sur la **totalité de la saison (1^{ère} et 2^{ème} phases incluses)**.

Madame Véronique VERVAECK donne des précisions sur le déroulement de la saison prochaine : Il y aura une phase de brassage optionnelle, puis une première phase de championnat suivie d'une seconde phase pour les U11 et U13.

Pour les U15 et les U17 : championnat en deux phases.

Une intervention de la part du club de HEM ainsi que CYSOING sur la possibilité d'engager un maximum d'équipes afin d'équilibrer les poules dès le début du championnat car force est de constater que certaines équipes se sont vues opposer à des équipes qui n'étaient pas encore prêtes et le niveau de jeu s'en est ressenti.

Le club de Bondues pose la question de la mixité en U13. Madame Véronique VERVAECK lui répond que cela est du ressort de la COMED et propose au club de Bondues de poser la

question en assemblée générale du Nord afin que cela puisse être remonté au niveau national.

Le club de Mouvaux pose la question du championnat pour les U9. Reste à déterminer le début de saison. La manière de procéder reste à devenir.

Le club de Cœur de Flandres BB souhaiterait avoir la possibilité de choisir le niveau d'engagement après le brassage.

Réponse favorable lui est apportée mais en fonction des résultats préliminaires.

Madame Véronique VERVEACK précise que ce sera monsieur Samuel BAYART qui prendra la commission sportive la saison prochaine.

COMMISSION DES OFFICIELS :

Monsieur Aïssa RACHEM remercie la présidente du Comité du Nord d'avoir fourni les équipements pour les formateurs. Il remercie messieurs Stéphane HERBAUT, Maxime TANCREZ pour leur réussite lors de la validation de la formation « formateur labellisé » décerné par la FFBB. Remerciement également à tous les formateurs du district, aux clubs qui nous ont accueillis lors de la formation (CFBB, Foyer ST Pierre Croix, Bailleul, LilleMBC)

Monsieur Aïssa RACHEM apporte une précision quant au CTC par rapport à l'arbitrage. L'école d'arbitrage est obligatoire et devra être validée et démarrer fin novembre.

Il souligne que la réforme de l'arbitrage impose que chaque club est obligé de mettre un arbitre en formation sous peine de pénalité. Un E-learning devra être fait avant fin septembre.

COMMISSION DES ARBITRES :

Monsieur Samuel BAYART donne lecture du rapport.

Monsieur Samuel BAYART rappelle qu'il faudra valider la partie E-LEARNING avant le 31 août et la formation terrain débutera en septembre.

Il précise également que cette nouvelle formation est valable pour l'ensemble du département et souligne qu'il convient d'envoyer des personnes « motivées ».

La charte d'arbitrage précise que la formation peut commencer à l'âge de 13 ans et que le jeune pourra arbitrer à l'âge de 14 ans.

Monsieur Samuel BAYART remercie très chaleureusement les formateurs pour leurs engagements.

COMMISSION OBSERVATION :

Monsieur Bertrand VANHAMME donne lecture de son rapport.

Monsieur Stéphane HERBAUT le remercie pour le travail effectué et annonce que monsieur Jean-Philippe DIAZ le remplacera à la commission observations.

COMMISSION TECHNIQUE :

Monsieur Christophe ETIENNE prend la parole et fait le point sur les sélections interdistricts qui se sont déroulées respectivement à Flers-en-Escrebieux et à Douai Dorignies.

3 équipes garçons et 3 équipes filles ont participé à la sélection U11. Tous ces jeunes participants sont issus de 150 poussines et 200 poussins qui ont été vus au cours des différents regroupements.

Il précise qu'il faut mettre des encadrants de qualité et diplômés dans les petites catégories et remercie les clubs qui ont prêté leur salle pour les sélections.

COMMISSION RECOMPENSES :

Monsieur Stéphane HERBAUT fait le point sur le nombre de demandes de récompenses et celles qui seront attribuées.

Pour le niveau Fédéral : 1 or – 6 argent – 8 bronze et 4 LF

Pour le niveau CDNBB : 2 or – 4 argent – 22 bronze et 27 LF – 4 insignes or et 2 insignes argent

Pour le District : 6 or – 8 argent – 20 bronze 36 LF

Il fait le point sur le travail de suivi sur FBI et confirme que c'est à jour. Il précise également que ce sont toujours les mêmes clubs qui font des demandes de récompenses et exhorte les clubs à ne pas hésiter à faire des demandes car les bénévoles doivent être récompensés.

COMMISSION SITE INTERNET :

Monsieur Philippe DELECROIX explique que le site internet du District Terrien est bien alimenté et souhaite que les clubs fassent remonter plus d'informations. Il propose également de créer une page Facebook qui permettrait de toucher plus de monde et permettrait de redynamiser le site.

Ce sera monsieur Romain KALLAS qui prend la suite de Philippe DELECROIX.

Il souhaite mettre à l'honneur les deux secrétaires du District Terrien ; Natacha et Flavie ; pour leur disponibilité de tous les instants.

COMMISSION TRESORERIE :

Monsieur Samuel BAYART donne lecture du bilan financier et précise que ce sera monsieur Bertrand VANHAMME qui lui succèdera.

DIVERS :

Une question sur la formation est posée par le club de Hem qui souhaite savoir ce que deviennent les brevets d'animateur, d'initiateur et autres.

Madame Véronique VERVAECK explique que toute la partie formation est gérée par la Ligue.

On peut trouver les informations sur le site de la Ligue.

Monsieur Stéphane HERBAUT prend la parole afin de remercier toutes les personnes qui se sont déplacées à Lomme et remercie une nouvelle fois Bernard LECLERCQ, président de LOMME BC pour la qualité de son accueil et invite tout le monde au pot de l'amitié.

Le Président clôture la réunion à 11h30.

Composition du nouveau bureau au 1^{er} juillet 2022

Présidente : madame Véronique VERVAECK

Vice-président : monsieur Stéphane HERBAUT

Secrétaire Général : monsieur Bernard VERKINDT

Trésorier : monsieur Bertrand VANHAMME

Commission DTAMC : monsieur Aïssa RACHEM

Commission technique : monsieur Christophe ETIENNE

Commission coupe VERCAEMER : madame Nadine MOREAU

Commission coupe MAILLARD et HOCHARD : monsieur Maxime SOETAERT

Commission des arbitres et sportive : monsieur Samuel BAYART

Commission observations : monsieur Jean-Philippe DIAZ

Commission communication : monsieur Romain KALLAS

La réunion de rentrée des clubs se tiendra le vendredi 9 septembre 2022 à 18h30 à Mouvaux. Les clubs seront informés ultérieurement de l'endroit où se déroulera la réunion.

Le président du District Terrien

S. HERBAUT

Le secrétaire du District Terrien

B. VERKINDT